

# Brevet de Technicien Supérieur « Management des Unités Commerciales » Session 2014

Rapport de synthèse

Inspection Pédagogique  
Régionale d'économie-gestion –  
C. VALTAT

## Quelques évolutions de la réglementation

Pour les épreuves E5 et E6

[https://www.sup.adc.education.fr/btslst/referentiel/BTS\\_management\\_unites\\_commerciales.pdf](https://www.sup.adc.education.fr/btslst/referentiel/BTS_management_unites_commerciales.pdf) (pages 85 et suivantes)

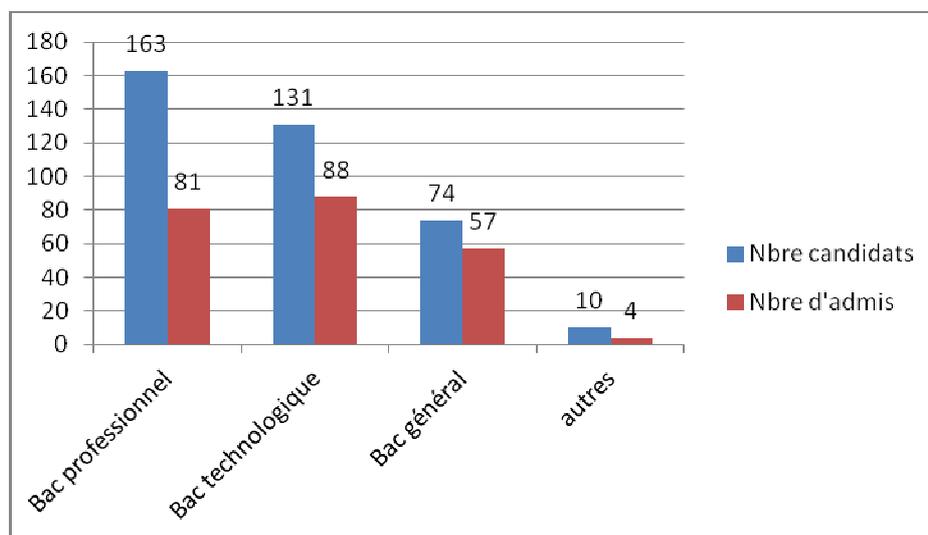
En résumé :

- L'épreuve d'ACRC est simplifiée ; le « mini cas » disparaît ; les compétences dans le domaine de l'informatique commerciale sont réellement évaluées.
- L'épreuve de PDUC bénéficie du CCF ; les étapes clés de la démarche de projet sont simplifiées et réduites à trois.
- Le CCF (ACRC et PDUC) est progressif et se déroule au fil de la formation : approche identique à celle mise en place dans d'autres BTS récents en particulier celle du BTS Commerce international.
- Les journées préparatoires et de suivi attachées au stage ne sont plus obligatoires et donc non exigées lors du contrôle de la durée des stages, mais restent à la disposition des équipes pédagogiques. (avec 10 demi-journées maximum par an)
- Les stages de première et de deuxième année ne sont plus strictement fléchés sur une ou l'autre des épreuves E5 ou E6, mais doivent permettre de bénéficier de toutes les opportunités offertes par une période en entreprise. (durée minimale de 4 semaines de stage consécutives en première année).

## Évolution des effectifs

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nbre candidats	387	346	376	345	410	378

## Origine de baccalauréat/admis



**361 candidats présents... 69% admis**

## Résultats par établissement

	présents	admis	%adm/pres
0210019G LEGTP LE CASTEL	24	20	83.3%
021002SX ISOLES SECTEUR DIJON	6	3	50.0%
021082ST CCI FORMATION BEAUNE	6	5	83.3%
0211090W LPETP SAINT BENIGNE	45	39	86.7%
021120SY ENSEIGT DISTANCE 21	4	-	0%
0211657M GRETA 21	1	-	0%
0211985U SB FORMATION	17	5	29.4%
0212002M DIJON FORMATION	12	9	75.0%
0212052S CFA ST BENIGNE	28	15	53.6%
021912SK CCI DIJON	13	7	53.9%
058002SL ISOLES NIEVRE	1	1	100%
0580032V LEGT RAOUL FOLLEREAU	16	14	87.5%
0580071M LPETP L'ESPERANCE	11	10	90.9%
0580713K GRETA LOIRE MORVAN	1	1	100%
058120SM ENSEIGT DISTANCE 58	1	-	0%
071002SE ISOL.SECTEUR CHALON	5	2	40.0%
0710042K LEGTP H. VINCENOT	19	14	73.7%
0710045N LEGT LAMARTINE	20	18	90.0%
071004SX VAE SAONE ET LOIRE	1	-	0%
0711078L CIFA JEAN LAMELOISE	12	9	75.0%
0711137A LEGT CAMILLE CLAUDEL	15	13	86.7%
071120SF ENSEIGT DISTANCE 71	2	-	0%
0711859K CENTRE FORMATION PRO	7	5	71.4%
0711896A LYC POLYV PRIVE CHAL	30	21	70.0%
0711915W ALTERNANCE BOURGOGNE	20	6	30.0%
071450SA CHALON FORMATION	11	7	63.6%
0890008A LYCEE DES CHAUMES	18	14	77.8%
089002SB ISOLES YONNE	2	-	0%
0891222V CHAMBRE COMM.&INDUS.	13	11	84.6%
<b>TOTAL</b>	<b>361</b>	<b>249</b>	<b>69.0%</b>

## Résultats par épreuve

	AB	sup 10	inf 10	AUTRE	Tot Insc	Moyenne
E1-						
3984 CULT.GEN&EXPR	8	151	201	-	360	9.39
E2-A						
0001 ALLEMAND	-	-	2	-	2	5.50
0002 ANGLAIS	9	149	191	-	349	9.07
0007 ESPAGNOL	-	9	4	-	13	11.00
0008 ITALIEN	-	-	1	-	1	9.00
E2-B						
0001 ALLEMAND	-	1	1	-	2	9.50
0002 ANGLAIS	12	221	116	-	349	11.02
0007 ESPAGNOL	-	12	1	-	13	14.15
0008 ITALIEN	-	1	-	-	1	11.00
E3-A						
0908 ECO.-DROIT	8	183	168	-	359	9.53
E3-B						
5808 MANAGE.ENTREP	5	115	229	-	349	8.28
E4-						
3913 MAN&GEST.U.CO	11	153	206	-	370	9.17
E5-						
3914 ANA&COND.R.CO	10	276	59	-	345	12.80
E6-						
3915 PROJ.DEV.U.CO	17	257	82	-	356	12.04
EF1						
0001 ALLEMAND	-	2	-	-	2	10.50
0002 ANGLAIS	-	4	4	-	8	9.75
0003 ARABE	-	3	-	-	3	14.33
0007 ESPAGNOL	3	16	9	-	28	11.40
TOTAL	83	1553	1274	-	2910	10.18

## **LES RESULTATS ET LES RAPPORTS PAR DISCIPLINE**

### **CULTURE ET EXPRESSION EN LANGUE FRANÇAISE**

#### **Caractéristiques du sujet**

Il a semblé accessible, à la portée des candidats. Le corpus est équilibré, grâce au texte littéraire et au document iconographique. L'ensemble reprend des thématiques et des problématiques proches de ce qui a été enseigné pendant l'année.

#### **Synthèse**

- la confrontation réelle des documents reste difficile pour certains candidats ;
  - l'emploi des pronoms « je » et « nous », dans certains travaux, se traduit par la présence d'une subjectivité contraire aux principes de l'exercice ;
  - paraphrase et montage de citations sont à déplorer, dans les travaux les plus fragiles ;
  - de nombreux travaux peinent à proposer un trajet argumentatif explicite, ce que l'absence de mise en page révèle ; d'autres se contentent de reprendre la problématique du sujet d'expression personnelle ;
  - la concision étant l'une des compétences à maîtriser, on rappelle qu'une synthèse, même riche, ne peut pas être plus longue que le corpus initial ;
  - la fin des synthèses est souvent inaboutie : on ne répond pas explicitement à la problématique initiale.

#### **Écriture personnelle**

- les références culturelles sont très souvent absentes ou reprises du corpus sans appropriation ;
- la problématique devrait se démarquer plus nettement de celle qui organise le corpus, afin de favoriser une véritable réflexion personnelle ;
- l'énoncé du sujet n'est pas suffisamment pris en compte. Il est réduit à un thème général ;
- de nombreuses copies évitent de présenter un jugement personnel explicite et se contentent d'une voie moyenne qui ne relève pas de l'exercice de la pensée.

#### **Maîtrise de la langue**

- elle demeure très hétérogène ;
- la syntaxe est globalement maîtrisée, dès lors que les phrases ne sont pas complexes ;
- le lexique s'appauvrit lorsqu'il concerne l'expression de la pensée ou la structuration logique du propos. Cette difficulté à formuler ou à reformuler explique la forte présence de la paraphrase ;
- une maîtrise insuffisante de l'orthographe peut finir par rendre difficile la compréhension du propos.

## **LANGUES ANGLAIS, ECRIT**

La moyenne des copies de l'académie est de 8.98/20 (8.36 en 2013).

#### **Problèmes rencontrés :**

- Le compte-rendu des candidats était parfois trop long : les élèves traduisent tout, ce qui ne prouve pas qu'ils ont compris le texte.
- Une copie a été rédigée tout en anglais
- La plupart des candidats étaient hors sujet pour les deux expressions car ils ne traitaient que partiellement les questions, oubliant « dans votre secteur

# ECONOMIE GENERALE- DROIT ET MANAGEMENT DES ENTREPRISES

Rapport de la commission commune de correction de l'épreuve d'Économie et Droit (Assistant de Manager, Comptabilité et gestion des organisations, Commerce International, Négociation-Relation-Client, Assistant de Gestion PME-PMI, Management des Unités Commerciales)

## Économie – Droit

L'épreuve écrite d' « Économie et Droit » se compose de deux parties indépendantes : une partie économique et une partie juridique, d'une durée respective de deux heures. Chaque partie fait l'objet d'une évaluation indépendante. La note finale est obtenue en faisant la moyenne des deux notes, arrondie au point supérieur.

L'objectif visé est d'évaluer les compétences économiques et juridiques exprimées au sein du référentiel dans leurs composantes méthodologiques et notionnelles.

On veut apprécier l'aptitude du candidat à appréhender l'environnement économique et juridique et en percevoir l'évolution ; analyser une situation et poser un problème ; mener une réflexion et construire une argumentation.

### 1. Commentaires sur le sujet et le corrigé

#### • Économie

Le sujet porte sur les inégalités et la redistribution.

Le candidat dispose d'un dossier documentaire. À partir de celui-ci et de ses connaissances personnelles, le candidat doit rédiger une note structurée et argumentée en se basant sur trois questions.

La forme et le fond du sujet sont conformes aux programmes.

#### • Droit

Le sujet traite de la représentation du personnel, de la responsabilité du producteur, du droit d'alerte en matière de prévention des difficultés.

Il est conforme au programme avec une prédominance du programme de première année.

### - La prestation des candidats

#### 1) Niveau (cf les statistiques officielles).

La moyenne générale s'élève à environ 9,90 sur 20. (Estimation). Nous observons une légère augmentation par rapport à 2013 (9,36/20).

Les bonnes copies (note supérieure à 14) représentent environ 10%. La majorité des candidats obtiennent une note comprise entre 8 et 12 sur 20.

Les résultats s'échelonnent de 4 à 17.

#### • Commentaires sur la forme

En général, la méthode a été respectée. La forme a été prise en compte dans le barème (4 points sur l'ensemble des deux épreuves).

Les correcteurs soulignent de trop nombreuses fautes d'orthographe et d'expression.

#### • Commentaires sur le fond

Le vocabulaire est pauvre.

⚡ **En économie**, les réponses relèvent en général du simple constat. Dans la grande majorité des cas, les étudiants utilisent les données chiffrées des annexes mais sans chercher à analyser.

⚡ **En droit**, pour la dernière question, la méthode (faits/problème juridique/règles /solutions) ne coulait pas de source pour les candidats.

Un manque de culture économique transparait.

### 2. Remarques des correcteurs et suggestions

21. La « copie test » a permis d'harmoniser au mieux la correction de plus de 1400 copies en deux journées.

22. Enfin en droit, les correcteurs déplorent le nombre d'annexes dont l'essentiel est souvent recopié par les étudiants. Il serait peut-être pertinent, afin que les candidats sélectionnent les bonnes informations retenues pour leurs réponses, non pas de diminuer le nombre d'annexes mais de mettre à disposition un corpus de documents traitant du sujet, mais non ciblé sur les réponses attendues. Cela obligerait le candidat à lire, comprendre, sélectionner et extraire les seules informations utiles à sa prestation.

**Les candidats doivent porter leurs efforts sur :**

- L'acquisition de connaissances précises
- L'introduction de la note structurée au début de la prestation
- La lecture attentive du questionnement qui entraîne obligatoirement la définition des concepts utilisés
- Le respect de la méthode quel que soit l'exercice proposé
- L'argumentation proposée à partir de la sélection des informations contenues dans les annexes et des connaissances acquises
- L'orthographe et le soin

# MANAGEMENT

## Le sujet

Lors de la « classe virtuelle » nationale du 15/05, le sujet est jugé sans surprise et conforme aux attentes, respectant les axes de questionnement préconisés : analyse du contexte, identification du (ou des) problème(s), proposition de solutions. On présume cependant que la prépondérance d'une problématique financière, peut être ardue dans l'absolu, puisse avantager certaines spécialités de BTS (CGO notamment).

Lors des travaux de correction dans l'Académie, on constate néanmoins des difficultés dans la formulation des questions. En effet, certaines s'avèrent ambiguës, trop longues ou difficilement compréhensibles par les candidats, surtout si on les met en rapport avec les attentes identifiées à travers le corrigé (voir la rubrique « question par question »).

Le questionnement porte pour une bonne part sur le programme de 1<sup>ère</sup> année, ce qui n'appelle pas de commentaire.

On note qu'aucune référence n'est faite aux auteurs de façon explicite. Cela correspond à une volonté affirmée cette année par l'Inspection générale, qui rappelle que les auteurs font parties intégrante du programme, et qu'ils ont toute leur place au niveau du BTS. En conséquence, les étudiants doivent lors de l'épreuve se montrer capables de mobiliser d'eux-mêmes les références théoriques nécessaires à l'analyse.

## Le corrigé et le barème

Le corrigé n'a pas fait l'objet de remarques notables lors de la classe virtuelle. Les correcteurs le jugent complet. En revanche, le barème « par compétences » est mis en avant. C'est la deuxième année qu'un tel barème est proposé en management, mais c'est la première année qu'il est intégré dans la démarche des concepteurs du sujet. L'argument qui justifie cette approche se fonde sur le fait que le référentiel est construit autour de compétences (repérer, analyser, argumenter, proposer) et que l'évaluation doit s'y conformer.

## La prestation des candidats

### *Éléments statistiques<sup>1</sup>*

**Moyenne : 8,37**

Note la plus haute : 18

Note la plus basse : 1

### *Appréciation d'ensemble*

Globalement, et comme on l'avait pressenti lors des travaux préparatoires, les résultats sont nettement moins bons que pour la session 2013 (- 2,85 points de moyenne, ce qui est considérable). L'éventail des points a été très largement utilisé (hors copie vierge, de 1 à 18), avec une forte proportion de notes inférieures à la moyenne, voire très basses (inférieures à 5).

Outre « l'effet barème » et certaines ambiguïtés dans le questionnement, cette moyenne singulièrement basse est le reflet de copies d'un niveau souvent très faible, montrant certes une volonté de répondre, mais une incompréhension des attentes et une confusion dans l'utilisation des outils d'analyse (la méthode PESTEL pour évaluer la performance...). Beaucoup de copies présentent des réponses totalement décalées par rapport aux questions posées. Les références aux auteurs sont loin d'être toujours pertinentes, de sorte que certains correcteurs jugent le barème nettement trop ambitieux par rapport au niveau des candidats.

### *Question par question*

**Question 1 : les finalités de l'entreprise** – On trouve assez souvent les différentes finalités de l'entreprise (le corrigé ne proposait que les finalités économique et sociale), mais aussi beaucoup de recopiage du sujet. L'auteur Drucker est rarement cité, la notion de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) encore moins.

**Question 2 : le mode de gouvernance et les parties prenantes** - La notion de gouvernance – objectivement peu évidente - semble peu connue des candidats, les modes partenarial (*stakeholder*) et actionnarial (*shareholder*) encore moins. Beaucoup de candidats confondent gouvernance et styles de commandement. En revanche, les parties prenantes sont mieux cernées. La longueur de cette question aura semble-t-il amené certains candidats à des confusions et omissions.

---

<sup>1</sup> Ils sont issus des relevés des correcteurs, et peuvent légèrement différer des résultats produits par Ocean, qui sont en dernier ressort conformes à la réalité. C'est une moyenne de l'ensemble des copies issue de tous les BTS corrigés.

**Question 3 : l'évaluation de la performance de l'entreprise** – Beaucoup de réponses hors-sujet (on trouve notamment des diagnostics stratégiques...), parfois quelques indicateurs cités, mais rarement classés. D'assez nombreuses copies présentent une « dissertation » sur l'efficacité et l'efficacité, hors de propos.

**Question 4 : les choix stratégiques de l'entreprise en 2013** – Cette question était de nature à induire les candidats en erreur. En effet, seule la présence de la croissance externe est explicite à partir de cette période. Mais le corrigé exprime des attentes concernant les stratégies antérieures, confortées en 2013... En conséquence, on trouve souvent des réponses inadaptées, qui sont parfois des catalogues de stratégies possibles. L'évaluation se fait au final de façon très ouverte.

**Question 5 : le mode de gouvernance remis en cause par la croissance externe** – Là aussi, une ambiguïté dans la formulation de la question. Car ce n'est pas à proprement parler la croissance externe qui remet en cause le mode de gouvernance, mais son mode de financement. Or il n'est fait aucune référence au financement dans la question... Les réponses des candidats, déjà peu au fait des problèmes de gouvernance (évoqués en question 2), sont donc singulièrement décalées par rapport aux attentes du corrigé. On note une confusion fréquente entre croissance externe et croissance conjointe. L'évaluation prendra en compte les difficultés liées à cette question.

**Question 6 : les solutions pour garantir le développement futur et durable de l'entreprise** – En cohérence avec la question 5, les solutions attendues ici relèvent du financement du développement. Mais le financement n'est pas évoqué dans la question. A ceci s'ajoute l'ambiguïté liée à l'adjectif « durable », souvent identifié par les candidats comme évocateur de l'environnement au sens écologique du terme. Les réponses fournies sont donc de tous ordres, balayant tous les champs de l'entreprise. On trouve nombre de références au protocole de Kyoto (évoqué par une annexe), qui, selon certains candidats, doit être mis en œuvre par l'entreprise elle-même ! Nombre de copies proposent des solutions, mais pas les limites que l'on peut leur associer. L'additif du 26 mai demande aux correcteurs d'admettre toute solution pertinente et cohérente avec la question 5.

#### *Diverses remarques*

Les correcteurs déplorent pêle-mêle :

- des copies agrafées ;
- des copies avec des éléments surlignés en couleur, qui peuvent être interprétés comme des éléments distinctifs visant à déjouer l'anonymat ;
- des copies où la numérotation des questions a disparu, de sorte que l'on ne sait pas précisément à quelle question le candidat répond ;
- des réponses insuffisamment structurées ;
- une trop faible maîtrise du vocabulaire spécifique ;
- des auteurs de toute évidence « imaginaires » (noms déformés) ;
- des candidats qui citent « un auteur » ou « deux auteurs » (autant ne citer personne !).

## **EPREUVE E4 – MGUC**

### **Le sujet**

Unité Commerciale intéressante (Gare SNCF) car offre de nouvelles situations d'évaluation, en particulier la gestion des risques. Sujet complet mais sans gestion (alors que le programme est lourd), bien réparti entre la partie management et la partie calculs. A priori sans grandes difficultés. 4 dossiers au lieu de 3 les années précédentes.

Dossier 1 : Travail classique sur les performances avec un tableau de bord

Dossier 2 : Travail de prévision des ventes

Q2-1 impose la méthode des Moindres Carrés pour prévoir les ventes. Ce type de questions favorise les élèves équipées de calculettes programmables. Il aurait été plus judicieux d'imposer la méthode en donnant les formules ou de laisser les candidats libres de choisir leur méthode de prévisions.

Q2-2 totalement liée au traitement de la question précédente.

Dossier 3 : Travail de management

Q3-1 Analyse critique d'une annonce d'offre d'emploi ; démarche intéressante mais seule la critique négative était valorisée.

Dossier 4 : Travail sur la gestion des risques

Dossier nouveau et intéressant, facile à traiter.

### **La prestation des candidats**

Les candidats ont manifestement trouvé le sujet trop long, peu l'ont terminé. Les copies sont très faibles tant sur la forme (énormément de difficultés de rédaction et de fautes d'orthographe avec parfois des phrases incompréhensibles) que sur le fond (les connaissances ne sont pas maîtrisées et les questions sont parfois mal comprises). Des efforts ont été notés sur le soin et la qualité de présentation des copies.

Moyenne globale : 9.22 /20 (notes de 3 à 17) (rappel 2013 9.23/20)

Dossier 1 : Moyenne 10.99/21

C'est le dossier le mieux réussi. Cependant le tableau de bord, qui est une question quasi systématique en MGUC n'est toujours pas maîtrisé. Les étudiants confondent les différents indicateurs quand ils ne les calculent pas en valeur absolue. Les commentaires sont superficiels et peu structurés.

Dossier 2 : Moyenne 6.12/20

Dossier rarement traité dans son intégralité ce qui explique cette moyenne très faible. Comme dit en introduction beaucoup d'étudiants n'ont pas su traiter la Q2-1(prévision des ventes par la méthode des moindres carrés) et par contre coup n'ont pu traiter la Q2-2. Seule la Q2-3 l'a parfois été.

Dossier 3 : Moyenne 5.09/13

Les candidats ont procédé à l'analyse critique positive et négative de l'annonce d'offre d'emploi. Or seuls les éléments négatifs étaient valorisés. De plus 9 éléments étaient attendus. Très peu d'étudiants ont été capables de trouver 9 points négatifs dans cette annonce. La Q3-2 portant sur le calcul des coûts des deux types de contrat a été mal réussie. Les étudiants manquent de rigueur dans cet exercice. La comparaison en termes de management a été souvent oubliée ou mal traitée.

Dossier 4 : Moyenne 10.67/21

Dossier assez bien réussi, nécessitant finalement peu de connaissances théoriques. La Q4-4 sur l'organisation de réunion a été souvent trop superficielle et les étudiants n'ont pas abordé les 3 aspects ; avant, pendant et après.

### **Les conseils aux candidats**

#### Sur la préparation de l'épreuve

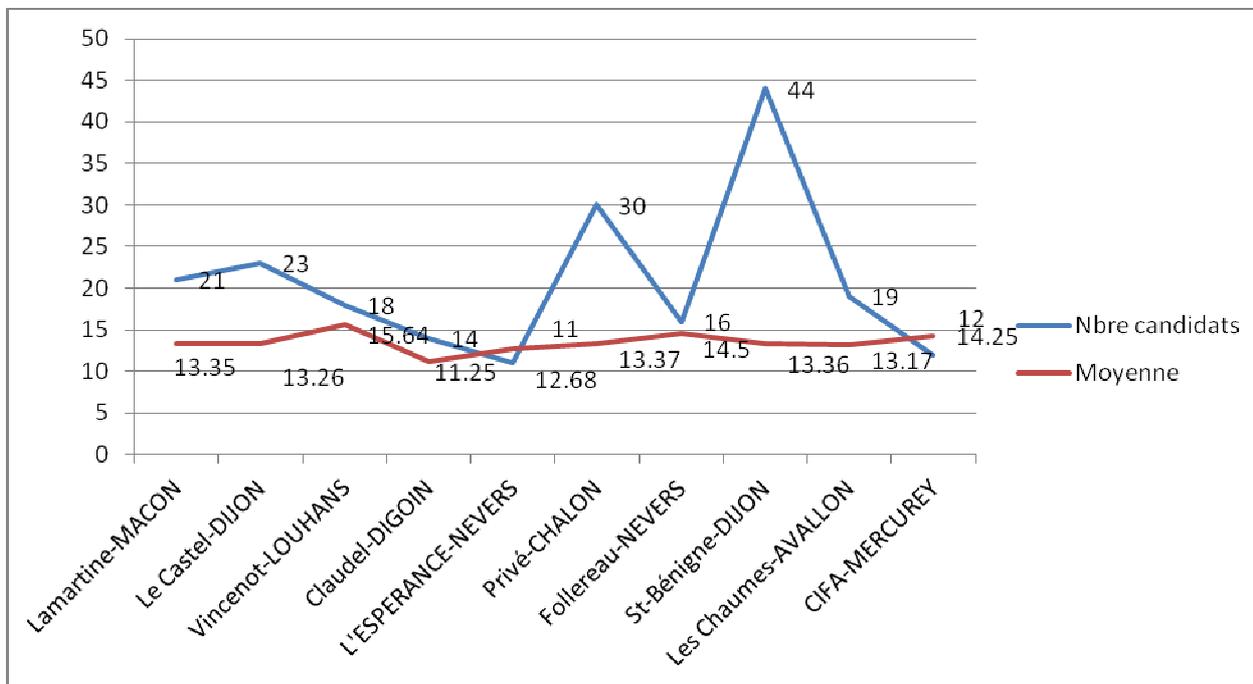
- Approfondir les connaissances en management avec plus de rigueur
- Travailler davantage les calculs commerciaux et les calculs de base

#### Pendant l'épreuve

- Prendre le temps de bien lire les questions
- Expliquer les calculs
- Proposez des réponses plus précises et mieux structurées
- Traiter toutes les questions
- Soigner la rédaction et l'orthographe en prenant le temps de relire.

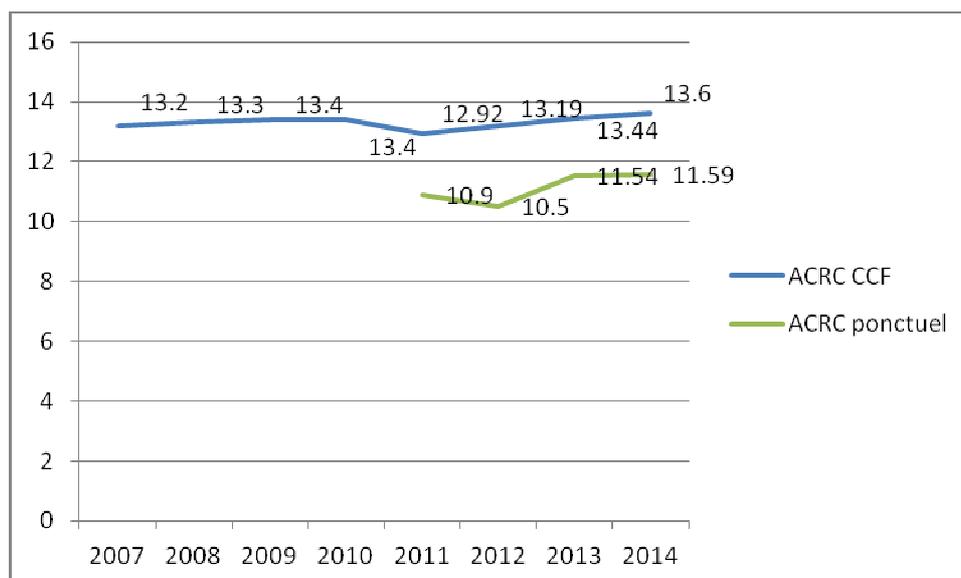
## E5- ACRC, FORME CCF

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
ACRC CCF	13,2	13,3	13,4	13,4	12,92	13,19	13,44	13,6



## FORME PONCTUELLE

139 candidats inscrits, 129 présents, moyenne 11,6



Les notes s'étalent de 3 à 19 sur 20 avec un écart-type important de 3.6 qui illustre bien la forte disparité constatée par les jurys quant au niveau des candidats.

On constate que près de 70 % des candidats (69.8 %) ont atteint ou dépassé la moyenne.

## **Commentaires sur les sujets**

Les examinateurs ont considéré que les sujets étaient variés et les corrigés indicatifs proposés suffisamment complets.

Les sujets présentaient cependant des niveaux de difficulté hétérogènes, notamment en ce qui concerne la complexité et la longueur des calculs à effectuer. Afin d'éviter de pénaliser les candidats, des consignes ont été données aux interrogateurs afin d'en tenir compte au niveau de l'évaluation.

## **Commentaires sur les dossiers présentés**

Les dossiers sont dans l'ensemble conformes aux attentes.

Il a été constaté cependant que certains, au-delà des 5 pages demandées, comportaient des annexes ou la référence à des annexes et ne respectaient pas l'ordre de présentation attendu pour les différents documents attendus ce qui rendait parfois leur consultation laborieuse.

Les interrogateurs déplorent les très nombreuses fautes d'orthographe et de syntaxe présentes dans certains dossiers.

## **Conformité des unités commerciales**

Quelques lieux de stage ont été considérés comme non conformes par les interrogateurs (société de transport express, restauration, bureau de tabac...).

Les candidats relevant de ces « unités commerciales » ont été interrogés normalement en dépit des difficultés d'interrogation que cela a entraîné pour les examinateurs.

## **Commentaires sur les missions et activités réalisées**

L'ensemble est très hétérogène. Certaines missions présentées sont très riches, et bien étayées avec les outils ou supports attendus.

En revanche, beaucoup sont très succinctes, présentées parfois sans document, sans preuve ou outils créés permettant de justifier, d'illustrer le travail effectué. De ce fait, non seulement le travail réalisé n'est pas mis en valeur, mais de plus les interrogateurs peuvent parfois douter de la réalité des missions.

Il a été constaté une fois de plus une confusion entre les notions de « Relation clientèle » et de « Management opérationnel de l'équipe commerciale » ce qui entraîne de nombreuses erreurs de classement de fiches dans les dossiers.

C'est notamment souvent le cas pour des missions de gestion de stock, d'inventaire qui ne portent pas sur la gestion de l'équipe mais sont malgré tout classées en management opérationnel de l'équipe commerciale.

Les candidats présentent également peu de missions de vente (ou alors la mission porte sur une seule vente...).

## **Commentaires sur la prestation des candidats**

De façon générale l'exposé de 10 minutes portant sur l'unité commerciale et le SIC a été préparé sérieusement et la communication est globalement satisfaisante, même si certains candidats utilisent de façon maladroite le chevalet sur lequel ils présentent leurs visuels (obstacle entre le candidat et le jury...) ou lisent simplement leur dossier.

En ce qui concerne le mini cas préparé en loge, le manque de connaissances est très fréquent, voire « généralisé » selon quelques interrogateurs. Pour certains candidats, les calculs commerciaux de base (TVA, marge...) ne sont pas du tout maîtrisés. Ce manque de connaissances (terminologie, méthodes, outils...) pénalise fortement les étudiants qui se trouvent ainsi bien souvent déstabilisés par les questions de l'énoncé ou celles posées par les examinateurs.

Quelques candidats ont cependant montré de réelles qualités professionnelles et ont su s'appuyer sur les connaissances théoriques pour mener à bien leurs missions et répondre efficacement aux questions des examinateurs.

## E6- PDUC

### B.O. N° 32 du 28 août 2008

#### BTS - Définition et conditions de délivrance de certaines spécialités de brevet de technicien supérieur

« Le dossier support de l'épreuve est transmis selon une procédure mise en place par chaque académie et à une date fixée dans la circulaire d'organisation de l'examen. Le contrôle de conformité du dossier est effectué selon des modalités définies par les autorités académiques avant l'interrogation. La constatation de non conformité du dossier entraîne l'attribution de la mention «non valide» à l'épreuve correspondante. Le candidat, même présent à la date de l'épreuve, ne peut être interrogé. En conséquence, le diplôme ne peut lui être délivré.

Dans le cas où, le jour de l'interrogation, le jury a un doute sur la conformité du dossier, il interroge néanmoins le candidat. L'attribution de la note est réservée dans l'attente d'une nouvelle vérification mise en oeuvre selon des modalités définies par les autorités académiques. Si, après vérification, le dossier est déclaré non-conforme, la mention «non valide» est portée à l'épreuve

#### La non conformité du dossier peut être prononcée dès lors qu'une des situations suivantes est constatée :

- absence de dépôt du dossier ;
- dépôt du dossier au-delà de la date fixée par la circulaire d'organisation de l'examen ou de l'autorité organisatrice;
- durée de stage inférieure à celle requise par la réglementation de l'examen ;
- documents constituant le dossier non visés ou non signés par les personnes habilitées à cet effet. »

Les enseignants apprécient une nouvelle fois d'une part la présence fort nombreuse des professionnels qui fait toute la richesse de cette épreuve (même si cette année, il y eut des défections de dernière heure) et tiennent à les remercier pour leur implication et d'autre part l'accueil et l'organisation.

#### Statistiques

	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Candidats inscrits	359	392	314	353	342	378
Nombre de candidats évalués	339	378	300	328	323	348
Moyenne	12.0	12.0	12.1	11.7	11.0	11.3
Ecart Type	3.7	3.5	3.3	3.5	3.2	3.6
Note la plus basse	2.0	2.0	1.0	1.0	4	2
Note la plus haute	20	20.0	20.0	19.5	19	20

#### Répartition des notes :

	2014.		2013	2012	2011	2010	2009
17 et +	36	10.6%	8.2%	8.3%	8.5%	3.7%	6.6%
[14 – 17[	93	27,4%	29.1%	27.7%	23.8%	19.2%	22.4%
[10- 14[	128	37,8%	37.8%	41.7%	40.2%	42.4%	37.4%
[8-10 [	33	9.7%	11.9%	11.7%	14.6%	18.6%	17.2%
[5- 8[	45	13.3%	11.4%	10.0%	11.9%	15.5%	14.4%
Moins de 5	4	1.2%	1.6%	0.7%	0.9%	0.6%	2%

#### Répartition par rapport à la moyenne

	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Notes > 10	75,8%	75.1%	77.7%	72.6%	65.3%	66.4%
Notes < 10	24,2%	24.9%	23.3%	27.4%	34.7%	33.6%

### **Remarques sur cette session :**

- **Quant au nombre de candidats**

Cette session a connu une baisse de 11,50% du nombre de candidats présents (9,20% pour les inscrits), ce qui a eu pour conséquence directe (le nombre de commissions étant identique à celui de l'an passé mais les journées d'interrogation étant réduites à 4) de porter le nombre à évaluer à 4 par après-midi, voire même 5 pour le 2<sup>ème</sup> après-midi (le mardi), charge jugée globalement très lourde.

- **Quant aux résultats**

La moyenne est semblable à celles des sessions précédentes, elle est de 12.

Comme ce fut le cas lors des 2 sessions précédentes,  $\frac{3}{4}$  des candidats obtiennent une note supérieure ou égale à 10, ce qui reflète un niveau globalement satisfaisant, avec une très légère augmentation des très bonnes notes ( $\geq 17$ ): +2.3 points

### **Commentaires relatifs :**

- **Aux dossiers présentés** : globalement, ils sont bien organisés et le plus souvent de qualité tant sur le fond que sur la forme même si un petit nombre d'entre eux reste non conforme aux exigences du référentiel (nombre de pages, nombre de parties, annexes mises en fin de dossier) ou présente un niveau rédactionnel et orthographique insuffisant pour ce diplôme.
- **Aux projets présentés** : la nature du projet présenté atteste d'une grande hétérogénéité. Il est ainsi possible de dénombrer les problèmes suivants. La problématique est parfois trop généraliste et donc non spécifique à l'UC de stage ou d'apprentissage, ou elle se résume à une simple mission d'exécutant. La partie concernant le diagnostic partiel est quelquefois insuffisante au regard des outils mis en œuvre et de leur intérêt alors qu'elle doit être particulièrement soignée et travaillée. Certaines préconisations ne présentent aucun lien avec le sujet retenu.

Pour autant, d'autres projets, fort riches, témoignent d'une réelle réflexion et implication du candidat qui a parfaitement compris les attentes de cette épreuve.

- **A la prestation orale**

Globalement les étudiants semblent connaître le déroulement de l'épreuve.

*Sur la 1<sup>ère</sup> partie* : quelques prestations sont d'excellente qualité (près de 11 % des candidats obtenant une note au moins égale à 17 dont 3 se sont vus attribuer la note maximale (20/20)) et pour 27% des candidats l'évaluation est satisfaisante puisque la note attribuée est au moins de 14. Mais a contrario, encore près d'un quart des étudiants réalise une présentation pauvre et peu convaincante, ne semblant ni maîtriser leur sujet ni même parfois le connaître.

*Sur la seconde partie* : une grande majorité propose souvent une prestation très scolaire, parfois peu enthousiaste, manquant d'aisance et de conviction, avec souvent une réelle difficulté à justifier les choix ou outils mis en œuvre et reflétant des connaissances très fragiles tant du point de vue des concepts mercatiques que de celui de l'UC de stage.

Fort heureusement, d'autres candidats savent enthousiasmer et captiver le jury avec une communication dynamique et professionnelle et des supports de qualité.

- **Conseils aux candidats**

- En premier lieu, réaliser un dossier conforme aux attentes de l'examen en apportant un soin particulier aux outils du diagnostic et à ceux relatifs au suivi du projet.
- Maîtriser les concepts mercatiques mobilisés par le projet.
- Se préparer sérieusement pour cet oral en proposant une prestation professionnelle, claire et structurée, avec des visuels adaptés. Mais il est également attendu une communication enthousiaste, sachant susciter l'intérêt du jury et enfin que l'étudiant/ apprenti soit capable de « prendre » du recul même partiellement.
- Enfin il serait souhaitable que tous les lieux de stage ou d'apprentissage soient conformes à la définition de l'UC telle qu'elle est mentionnée dans le BOEN du 23 mai 2013.